



Redressement judiciaire , salaire déguisé, et autres retards dans le versement de salaires

Par **Déprimée**, le **13/03/2019** à **14:52**

Bonjour

Je vous expose en résumé mon problème. Salariée depuis plusieurs années. Mes qualifications (promotions) ont évolué. Il n'y a jamais eu d'avenant au contrat et l'augmentation de salaire a toujours été retardé de plusieurs mois. Les bulletins de salaires le prouvent.

Après un nouveau changement, catégorie cadre cette fois. Il était entendu qu'en plus du salaire en numéraire, il y aurait avantage en nature (logement) ce qui amènerait le salaire net à ce qui m'avait été proposé ailleurs (autre employeur). Forte de cette promesse, je n'ai pas démissionnée pour l'autre poste.

4 mois après, la compensation en nature ne venant toujours pas. Je me fache et deux jours après je suis convoquée par l'employeur qui me propose un montant net sous l'intitulé "frais de déplacements" pour compenser mon salaire, car a t-il dit il ne pouvait pas se permettre de payer des cotisations sociales supplémentaires. N'ayant pas vraiment le choix j'ai accepté. Mais voilà 5 mois après il cesse de me verser le "complément" de salaire parce qu'il est mis en RJ et qu'il ne peut pas justifier de ce versement alors que je ne me déplace pas. Depuis 6 mois, j'ai donc 700€ en moins sur mon salaire. A noter que les quelques déplacements (moins de 5) ont été pris en charge par l'employeur en sus des 700€ ce qui prouve bien qu'il ne s'agissait absolument pas de frais, mais de salaire.

Que puis-je entreprendre ? Quelle serait la meilleure solution pour moi.

Merci infiniment de votre aide